Le bruit : le parent "pauvre" de l'économie circulaire ?

Rappel de l'objectif:

Cet atelier vise à sensibiliser aux enjeux liés à la gestion de l'environnement sonore, à favoriser les actions intersectorielles de prévention et de lutte contre les nuisances sonores et de présenter des outils de diagnostic, de réglementation, d'évaluation pour faciliter la prise en compte de l'environnement sonore.



L'environnement sonore est un vrai facteur d'attractivité pour une ville durable. Le constat est fait de la difficulté d'aller « chercher et sensibiliser » les collectivités sur le thème du bruit. Cet atelier propose aux participants comment appréhender cette thématique à partir du cadre réglementaire, de présentation d'outils de mesures, de méthodologie dans une approche collaborative et concertée de réduction des pollutions sonores facilitant le cadre de vie des habitants.

La directive européenne 2002/49 bruit dans l'environnement précise l'obligation d'élaboration de cartes de bruits au travers de la collecte de données avec une modélisation acoustique permettant de mettre en place au niveau local un plan de prévention du bruit validé par les services de l'Etat. Pour cela le CEREMA a développé une plateforme en ligne mutualisée PLAMADE de récoltes des données.

Le CEREMA en lien avec ACOUCITES propose deux outils de mesure pour l'évaluation du bruit : la Plateforme OHRANE dont l'objectif est de localiser et hiérarchiser les zones à niveau de bruit important avec l'originalité de mesurer la qualité de l'air et du bruit et l'outil BOABAT qui est une base de données en développement d'indicateurs qualifiant l'enveloppe sonores des bâtiments ce qui peut être intéressant pour le thermique, la précarité énergétique.

Le CEREMA a édité un guide d'accompagnement des collectivités pour les aider à identifier ou créer des zones calmes en Ville en faveur du bien être des habitants. Ces zones valorisent l'attractivité, l'économie, la qualité de vie, l'équilibre entre biodiversité et activité humaine à l'instar de la ville de Bruxelles ou chaque habitant peut trouver une zone calme après 10 minutes de marche.

La question de la comptabilité des zones calmes et des événements grands publics est abordée par ACOUCITE au travers du projet MONICA: 29 partenaires européens travaillent au développement d'outils numériques ayant pour but de favoriser la sécurité des publics et le confort des riverains.

La participation citoyenne de tous dans la récolte de données sur les bruits du quotidien est possible aujourd'hui au travers de l'application NOISE CAPTURE développée par l'IFSTTAR ou chacun peut faire des points de mesure avec son smartphone.

Retrouvez les supports:

cliquez ici



Cliquer sur l'image

Les intervenants:

Claude GARCIA, AITF, Animateur du GT environnement sonore, CNB et Ville de Roanne (Directeur de pôle)

Nathalie COMMEAU, DGPR

Bernard MIEGE, CEREMA, chef du projet environnement santé

Louise MAZOUZ, CEREMA, chargée d'étude acoustique

Bruno VINCENT, Co-animateur du GT environnement sonore de l'AITF, Acoucité, Directeur

Judicaël PICAUT, IFSTTAR

Viviane BAYAD, CNFPT, responsable pôle promotion de la santé

Ce qu'il faut retenir :

82 % des français se préoccupent des nuisances sonores

Le bruit est un enjeu de santé publique

« Tous les bruits n'ont pas la meme valeur symbolique »